



## Les Drôles en Groles

**Secrétariat administratif :**  
10 Bld du Nord 93220 Gagny  
Tel : 01 43 51 91 10  
lesdrolesengroles@aliceadsl.fr

### Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble  
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 –  
92814 Puteaux  
Tel. : 0972720119  
[ffrandonnee@grassavoye.com](mailto:ffrandonnee@grassavoye.com)  
Contrat n° : 41789295M/0002

### Garantie financière :

GROUPAMA Assurance – crédit & Caution  
132 rue des Trois Fontanot  
92000 Nanterre  
Tel : 33(0)149313131  
Contrat n°4000716162/0



## NOTICE D'INFORMATION

Gagny le 01 octobre 2023

### **SÉJOUR « COTE D'OPALE » du 26 juin au 6 juillet 2024 BLERiot-PLAGE**

**Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2023/2024 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass - Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.**

Nombre de participants : 20 à 25 maximum



**Dates : du mercredi 26 juin au samedi 6 juillet 2024**



Déplacements : Voitures personnelles avec covoiturage.

### **PROGRAMME:**

**Il s'agit d'un séjour sportif orienté sur la pratique de la randonnée avec des dénivelés positifs chaque jour entre 15 m et 551 m.**

Rendez-vous le mercredi 26 juin 2024 à partir de 16 heures au VVF Côte d'Opale – route départementale 940 – 62231BLERiot-PLAGE (N 50°57'22 "– E 1°47'54").


Jeudi 27 juin 2024 : Randonnée de 11 km dénivelé cumulé 551 m –   En partant d'Escalles nous rejoindrons le bord de mer pour le Cap Blanc Nez et emprunterons le GR120 – GR145 – GRP Tour- du- Calais et une partie du GR128 - Tour du Boulonnais pour retrouver nos voitures. Ensuite visite de Calais.


Vendredi 28 juin 2024 : Randonnée de 16 km – dénivelé cumulé 360 m –   Nous partirons de Sainte-Marie-Cappel pour rejoindre Cassel par le PR et le GRP des Monts des Flandres.



Samedi 29 juin 2024 : Promenade sur les canaux de BRUGES (Belgique) et randonnée et visite de la ville.



Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
64, rue du Dessous des Berges 75013Paris–Numéro d'immatriculation : IM075100382.  
Tél.0144899390 – CENTRE D'INFORMATION : tél.0144899393



La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique, agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z–SIRET : 30358816400051


Dimanche 30 juin 2024 : Randonnée de 17 km – dénivelé cumulé 15 m –  Nous partirons de Malo-les-Bains en suivant le bord de mer par le GR 120 passerons près de Bray-Dunes – Zuydcoote et nous retrouverons le bord de mer pour notre retour.

Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 : Randonnée de 14 km – dénivelé cumulé 36 m –  Nous partirons de Coudekerque-Village pour rejoindre Bergues par le GR 120, petit arrêt pour voir le Beffroi et les remparts de Bergues pour ensuite reprendre la randonnée en longeant le canal de Bergues pour retrouver nos voitures.

Mardi 2 juillet 2024 : Randonnée de 13 km – dénivelé cumulé 265 m –   Départ de Wimereux nous emprunterons le GR de pays Tour du Boulonnais pour passer non loin des Dunes de Slack et rejoindrons le bord de mer par le GR 120 pour retrouver la plage de Wimereux. Ensuite visite de l'aquarium Nausicaa à Boulogne sur Mer.

Mercredi 3 juillet 2024 : Randonnée de 15 km – dénivelé cumulé 253 m –   Départ de la Pointe du Nid de Corbet où nous longerons le bord de mer jusqu'au Cap Gris Nez reviendrons par le GR 120 et le PR où nous ferons une halte pour visiter la batterie TODT. Puis nous continuerons notre chemin pour retrouver nos voitures laissées à Audresselles.

Jeudi 4 juillet 2024 : Randonnée de 17,5 km – dénivelé cumulé 222 m –   Départ de Wissant en longeant la Baie de Wissant pour rejoindre ensuite le GRP Tour du Calais et le GRP Tour du Boulonnais avant de rejoindre La Dune du Châtelet et la Dune d'Aval et retrouver notre parking.

Vendredi 5 juillet 2024 : Randonnée de 12 km – dénivelé cumulé 172 m –  Nous partirons dans la Forêt Domaniale de Guines pour rejoindre le GRP Tour du Boulonnais puis le PR afin de traverser la ville de Guines nous reviendrons par le GR 145 et le GRP tour du Calais pour retrouver notre parking. Ensuite visite de l'écomusée de Saint-Joseph.

Samedi 6 juillet 2024 – retour à Gagny

### **HÉBERGEMENT :**

VVF COTE D'OPALE - route départementale 940 – 62231 BLERIOT-PLAGE

Chambres 2 lits simples : chaque chambre dispose d'une salle de bain. Les draps et le linge de toilette sont fournis

### **COÛT DU SÉJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **860 €** par personne en pension complète en chambre double.

### **Le prix comprend :**

- L'apéritif de bienvenue
- La pension du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour avec vin inclus au repas
- Le « bar à pasta », différentes variétés de pâtes vous sont proposées au déjeuner et dîner en complément du plat de résistance
- Les pique-niques du jeudi 27 juin au samedi 6 juillet 2024
- Le linge de toilette, le lit fait à l'arrivée et le ménage en fin de séjour
- L'animation dont un groupe musical ou un spectacle de soirée
- Un repas du terroir
- Frais de dossier de l'hébergeur.
- L'accompagnement des randonnées par les animateurs des Drôles en Groles.
- Le covoiturage sur place pour se rendre sur le lieu des randonnées.
- La promenade sur les Canaux de Bruges - La visite de l'Aquarium Nausicaa - La visite de la

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél.0144899390 – CENTRE D'INFORMATION : tél.0144899393

- Batterie TODT- La visite de l'écomusée Saint-Joseph -
- La taxe de séjour.
- Frais d'établissement des contrats, frais postaux.
- Frais d'immatriculation tourisme.

### **Ne sont pas compris :**

- Les dépenses personnelles.
- Le voyage en covoiturage aller Gagny- Blériot-Plage – retour Blériot-Plage - Gagny.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- Les cafés (1,70 € par café)
- Les pots de convivialité lors du briefing
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

### **INSCRIPTIONS :**

**Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 110€ (chèque à l'ordre de l'association) et doit être adressée à Alain ROHOU, 15 bis sentier des diardes 93220 Gagny**

En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription.

Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

### **ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

### **PAIEMENTS :**

Acompte de 110 € à la préinscription. Date limite **01/11/2023**

Primes d'assurances (facultatives) lors de l'inscription.

Fin février 2024 : 150 €

Fin mars 2024 : 150 €

Fin avril 2024 : 150 €

Fin mai 2024 : 150 €

Fin juin 2024 : 150 €

Solde du séjour avant le 23/06/2024

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer.

Les primes d'assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association "les Drôles en Groles" et adressés à :**

**Alain ROHOU, 15 bis, sentier des diardes 93220 GAGNY**

### **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS :**

Chaque équipage constitué par les animateurs gèrera la contribution au frais de déplacement Trajet aller-retour

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013Paris–Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél.0144899390 – CENTRE D'INFORMATION : tél.0144899393

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique, agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z–SIRET : 30358816400051

## **FRAIS DE RÉOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée : 10 %
- Annulation entre 30 et 8 jours avant la date d'arrivée : 50 %
- Annulation entre 7 jours et la date d'arrivée : 100 %

### **DIVERS :**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.  
Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

## **CESSION DU SÉJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement des primes d'assurances facultatives.

« Les deux Alains »

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association (*préciser ici l'adresse du site, ainsi que le chemin pour accéder aux documents*).

## **Séjour « Cote d'Opale » du 26 juin au 6 juillet 2024**

### **A RENVOYER AVANT LE 1er novembre 2023**

Nom :

Prénom :

Je suis intéressé (e) par le séjour

Voiture :

oui

non

Nombre de places disponibles :

Signature :

Date :

-----  
A retourner chez Alain ROHOU, 15 bis, sentier des diardes 93220 GAGNY ou  
chez Alain MAVRE, 21, rue Emile Fontaine 93220 GAGNY

Accompagné d'un chèque de 110 € à l'ordre des "Drôles en Groles »